

## BILAN FINANCIER de la saison 2022

L'exercice 2022, établi du 1er janvier au 31 décembre est **déficitaire** de **26 846.29 €** (-4 071.21 € sur l'exercice précédent).

Les recettes totales s'élèvent à **426 081,21 €**

➤ Ventes Produits	23 792,00 €
➤ Produits d'activité Ligue	335 329,06 €
➤ Produits financiers	1 047,80 €
➤ Quote Part subventions invest	4 336,35 €
➤ Subventions d'exploitation	61 576,00 €

Les dépenses totales s'élèvent à **452 927,50 €**

➤ Achats	17 576,37 €
➤ Services extérieurs	29 367,58 €
➤ Autres services extérieurs :	59 313,46 €
➤ Impôts, taxes & verst assimilés	1 033,67 €
➤ Charges de personnel	97 547,46 €
➤ Charges d'activité Ligue	232 052,07 €
➤ Charges d'intérêts	135,96 €
➤ Charges Exceptionnelles	4 000,00 €
➤ Dotations aux amortissements	11 900,93 €

Le résultat s'explique essentiellement par la baisse des subventions (Département 76 - 10 000 €, ANS - 8 000 €), le versement exceptionnel de 4 000 € au club MSA pour l'aide à l'organisation d'une manche de D1/D2 de duathlon, le doublement du montant de l'aide secours médicale (5 240 €), l'augmentation du carburant. Nous avons passé la limite de remboursement des kms pour les arbitres de 200 à 100 kms.

Je vous propose d'affecter le résultat net pour l'exercice 2022 au compte de report à nouveau.

La situation nette au 31/12/2021 **106 234,03 €**

La situation au 31/12/2022 se décompose ainsi :

Emprunts		12 310,28 €
Immobilisations corporelles nettes	34 851,22 €	
Dû aux fournisseurs & comptes rattachés		102 321,06 €
Dû par clubs et organisateurs normands	91 989,91 €	
Charges sociales		3 997,64 €
Charges constatées d'avance	124 890,09 €	
Produits constatés d'avance		174 512,44 €
Subventions d'équipements		2 232,00 €
Solde CRCA (compte courant)	39 758,09 €	
Solde CRCA (compte livret)	72 888,85 €	
Titres CRCA	10 383,00 €	

**Total actif / passif** **374 761,16 €** **295 373,42 €**

La situation nette au 31/12/2022 **79 387,74 €**

**Total actif / passif** **374 761,16 €** **374 761,16 €**

## Budget 2023

Pour la nouvelle saison, le budget est de 466 750 €. Celui-ci tient compte d'une prévision stable pour les licences, un nombre de manifestations et de participants plus important.

La Ligue ne reconduira pas l'aide médicale pour toutes les épreuves.

Il n'y aura plus d'exonération des droits d'organisation de la part Ligue sur les épreuves sauf sur les bike & run, swim run, aquathlon et Raid ainsi que sur les nouvelles épreuves sauf triathlon M et au delà pour la 1ère année.

Nous espérons une subvention des départements de l'Eure et du Calvados de 3 000 € chacun et que la subvention de l'ANS reviendra à son niveau de 2021 soit 17 000 €.

L'achat d'un véhicule supplémentaire basé à Caen pour les déplacements liés au collectif normand Haut niveau et pour le transport du matériel lors des épreuves du côté Calvados, Manche, Orne est en cours. Un prêt de 15 000 € a été contracté remboursable sur 5 ans. Un dossier a été déposé auprès de la Région Normandie pour un financement à hauteur de 10 à 12 000 €.

Je vous demande de bien vouloir approuver ces comptes.

Maryvonne AVELOT

Trésorière